

Demande de dispense régulière

Le présent formulaire permet de demander une dispense régulière de cours pour suivre des cours de langue et de culture d'origine (LCO), pour encourager des talents sportifs ou musicaux exceptionnels ou pour s'absenter de certaines matières à la demande du service d'orientation scolaire, du service de psychiatrie pour enfants et adolescents ou du service médical scolaire. La demande doit être soumise par écrit et motivée à la direction de l'école ou remise à l'enseignant de la classe.

La base juridique se trouve dans l'Ordonnance de Direction sur les absences et les dispenses à l'école obligatoire (ODAD) (https://www.belex.sites.be.ch/app/fr/change_documents/2094).

Pour les dispenses ponctuelles, veuillez utiliser le formulaire « Demande de dispense unique ».

Prénom	Nom
École	Classe
Enseignant-e	
Parent(s)/tuteur(s)	
Prénom(s)/Nom(s)	
Adresse	
Téléphone	

Dispense

du	au
jours	<input type="checkbox"/> lundi <input type="checkbox"/> mardi <input type="checkbox"/> mercredi <input type="checkbox"/> jeudi <input type="checkbox"/> vendredi <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> matin <input type="checkbox"/> après-midi <input type="checkbox"/> après-midi <input type="checkbox"/> après-midi <input type="checkbox"/> après-midi <input type="checkbox"/> après-midi
Matière(s)
À la demande de
Justification
Date	Signature(s)

Avis de l'enseignant(e)

Nom
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Date.....Signature

Décision de la direction de l'école

Nom
<input type="checkbox"/> La demande est acceptée.	<input type="checkbox"/> La demande est rejetée, motif :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Date	Signature

Voies de recours :

Cette décision peut faire l'objet d'un recours motivé par écrit dans un délai de 14 jours à compter de sa réception, adressé à la commune d'Evilard, Route principale 37, 2533 Evilard.